

Zeitschrift: FemInfo / Verein Feministische Wissenschaft Schweiz = Association suisse femmes, féminisme, recherche

Herausgeber: Verein Feministische Wissenschaft Schweiz

Band: - (2011)

Heft: 24

Rubrik: Seitenblicke : feministisch = Regards féministes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

.....
SOPHIE RODARI, MARIE ANDERFÜHREN*
.....

Quelle mixité dans les champs sociaux et sanitaires ?

Si l'égalité des droits n'a cessé de progresser en Suisse depuis 40 ans et fait désormais l'objet d'un article constitutionnel spécifique, il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire en matière d'égalité réelle. Les inégalités salariales demeurant aux yeux de la population la plus grande discrimination entre femmes et hommes, la question se pose dès lors de savoir si plus de mixité en société, au travail et dans le cadre de la formation professionnelle est un bon vecteur pour parvenir à cette égalité.

Pourquoi un colloque sur la mixité ?

Le 8 février dernier s'est tenu à Genève un colloque consacré à la mixité femmes/hommes dans les formations et les métiers socio-sanitaires. Ce colloque a décortiqué les enjeux de la mixité, en partant des mesures mises en place au sein des hautes écoles (HES) pour promouvoir la mixité dans les filières de formation représentant des bastions masculins, comme l'ingénierie, ou féminins, comme les professions de la santé et du social. Un tel positionnement peut être interrogé, sachant que depuis plusieurs décennies, l'intégration importante des femmes sur le marché du

travail n'a eu que peu d'effets sur la division sexuelle de l'emploi et du choix des professions. Certaines professions classiquement féminines continuent à se féminiser, les chiffres actuels annoncent que la part d'hommes ne cesse de diminuer dans les métiers du social (2006: 25 %, 2009: 21 %) et leur représentation est stagnante dans les métiers de la santé (17%)². Les expériences incitatives sont dépendantes de la bonne volonté des personnes qui les organisent, elles ne se traduisent pas dans des dispositifs pérennes de formation.

Pour en débattre, le colloque³ a réuni autour de la problématique de la mixité, des formateur/trice·s, des professionnel·le·s et des étudiant·e·s confronté·e·s à la question de l'égalité et de la mixité dans leur environnement professionnel, des chercheur/euse·s et des personnes décidant de politiques promotrices de la mixité dans l'emploi. Le public présent a pu entendre en plénière Martine Chaponnière, Sabine Fortino et Agnès Foldhazi, qui ont tour à tour précisé la notion de mixité tout en la contextualisant dans les champs de la formation et du travail. Il en ressort que si la mixité peut être définie comme étant « la coprésence des deux sexes dans un même espace social » (Baudoux et Zaidman 1992), cette approche ne permet toutefois pas de déterminer quand une profession est considérée comme « mixte ». La mixité peut renvoyer dès lors à une réflexion sur les chiffres; le fait d'établir des seuils pour considérer une profession comme mixte pose néanmoins problème si l'on considère que la mixité n'est pas un état mais relève d'un processus dynamique. En effet, le critère chiffré laisse supposer qu'une fois un quota atteint, la

question est résolue. Si la mixité est envisagée comme un processus, elle devient une des conditions de l'égalité mais n'empêche pas les discriminations et peut parfaitement reproduire la division sexuelle du travail. La mixité s'oppose cependant à un modèle d'organisation sociale antérieur caractérisé par la séparation des sexes dans la formation et dans l'emploi. Elle a suscité à un moment donné un optimisme fort, laissant penser que, par elle-même, elle permettrait de résoudre toutes sortes de discriminations.

Les plénières ont été prolongées par des présentations en ateliers. Le premier atelier consacré aux politiques publiques en matière de mixité a réuni Marianne Frischknecht, Philippe Guyon et Muriel Golay et a permis de discuter des initiatives prises à Genève dans le secteur public pour favoriser la promotion des femmes aux postes à responsabilité. Le deuxième atelier, consacré à la mixité dans la formation professionnelle, a réuni Sylvie Villa, Nathalie Amstutz et Jean-Pierre Michaud autour de diverses initiatives prises au sein des HES pour intéresser les étudiant·e·s à se former dans des métiers atypiques. Dans le dernier atelier, Séverine Rey, Mélanie Battistini et Caroline Dayer ont questionné à partir de leurs recherches les effets de la mixité dans les équipes professionnelles. Dans l'animation socioculturelle, il existe une tension entre deux conceptions de la mixité: la première privilégie l'interchangeabilité des rôles et la seconde, la conformité des rôles professionnels aux attentes de genre. Ces deux modèles sont étroitement imbriqués mais l'idée selon laquelle la mixité est souhaitable pour des raisons de complémentarité

prédomine, en référence au modèle parental dominant. Dans le domaine de la santé, à prédominance féminine, la mixité n'affecte pas directement la division sexuelle du travail: si une large partie des activités sont réalisées par les professionnel·le·s des deux sexes, il subsiste un partage des tâches qui suit des dimensions particulières de soins, notamment ceux qui impliquent soit un recours à la force physique, soit une proximité à l'intimité ou à la souillure. Ce partage a des conséquences en termes d'avancement et de spécialisation. Par ailleurs, les femmes sont amenées à assumer des tâches routinières qui rendent plus difficile la justification de demandes de formation continue qui leur permettraient par la suite de se spécialiser ou de devenir cadre.

Conclusion

Comme le précise Sabine Fortino (voir par exemple 2002), la mixité n'est pas en soi l'égalité, elle ne remet pas ipso facto en question la division sexuelle du travail et les stéréotypes de genre. Si on examine, du point de vue de la mixité, les conditions de travail, un des éléments qui exacerbe les inégalités de chances et de fait entre hommes et femmes est lié à la compétitivité au travail qui constitue en soi une détérioration des conditions de travail. Si l'on cumule l'augmentation de la pression à la performance au travail avec le maintien de la division du travail domestique entre femmes et hommes, on ne peut que craindre que la mixité rime avec une dévalorisation et un épuisement des femmes, même si, par ailleurs, les discriminations étaient atténuées par l'application des dispositifs légaux en faveur de l'égalité. En ce sens, il est urgent que la question du partage des

tâches domestiques et de la souffrance au travail soient prises en compte simultanément.

* *Les auteures travaillent à la Haute école de travail social de Genève.*

Notes

- 1 *Voir Chiffres clés et indicateurs pour le controlling de l'égalité. Guide à l'intention des hautes écoles spécialisées. OFFT, septembre 2010.*
- 2 *Voir le programme complet du colloque sur le site de la HETS, www.ies-geneve.ch (rubrique Actualités).*

Références

- Fortino Sabine. 2002. La mixité au travail. Paris: La Dispute.*
- Baudoux Claudine et Claude Zaidman (dir.). 1992. Egalité entre les sexes: mixité et démocratie. Paris: L'Harmattan.*

Integration und Menschenrechte

Migration, Islam, Leitkultur; Integrationsdiskurse, Citoyenneté, Interkultur, Härtefallpraxis, Grundrechte; Einbürgerung, Second@s, Gewerkschaften; Sarrazin-Debatte, Sozialstaat und Desintegration; Kopftuch- und Burkaverbot, Neo-Rassismus

U. K. Preuß, G. D'Amato, S. Prodolliet, A. Sancar, C. Dubacher, E. Mey, H. Gashi, E. Piñeiro, K. Scherschel, C. Butterwegge, E. Joris/K. Rieder, T. Schaffroth, F. O. Wolf, M. Bojadzijev et al.

Diskussion

H. Busch: Ausschaffungsinitiative und Folgen
J. Lang: Strategien gegen die Nationalkonservativen
A. Rieger: Macht der Finanzwirtschaft
H. Schatz: Bedingungsloses Grundeinkommen
M. Wendl: Traditionsozialismus und Streitkultur
H. Schäppi: Venezuela und Desinformationspolitik

224 Seiten, Fr. 25.– (Abo. Fr. 40.–)
zu beziehen im Buchhandel oder bei
WIDERSPRUCH, Postfach, CH-8031 Zürich
Tel./Fax 044 273 03 02
vertrieb@widerspruch.ch www.widerspruch.ch

.....
PATRIZIA MORDINI

Aktionstag vom 14. Juni 2011

Auch im Jubiläumsjahr der Frauenrechte – 100 Jahre Internationaler Tag der Frau in der Schweiz, 40 Jahre Frauenstimmrecht, 30 Jahre Gleichstellungsartikel, 15 Jahre Gleichstellungsgesetz und 20 Jahre Frauenstreiktag – verlangen die Frauen das gleiche Stück vom Kuchen.

Wenn Sie dieses Heft in der Hand halten, ist das wohl wichtigste gesamtschweizerische Frauendatum des Jahres bereits Geschichte – der Aktionstag vom 14. Juni. Der 14. Juni ist seit dem Schweizer Frauenstreik von 1991 im Gedächtnis haften geblieben. Gegen eine halbe Million Frauen legten damals ihre Arbeit während eines Tages nieder. Dies fand auch international Beachtung. Motto des Streiks war „Wenn Frau will, steht alles still“. Aus Anlass des zehnjährigen Bestehens des Gleichstellungsartikels in der Verfassung hatte der Schweizerische Gewerkschafts-



bund SGB zum Streik aufgerufen. Wichtige Identifikationsfigur war die Gewerkschafterin Christiane Brunner, spätere National- und Ständerätin.

In Informationsveranstaltungen wurde über die zögerliche Umsetzung des Artikels durch die Bundesregierung informiert und in verschiedensten Aktionen der Unmut der Schweizerinnen über die Hinhaltetaktik des Bundesrates bei Gleichstellungsthemen ausgedrückt. Der Aufruf zum Streik wurde von den meisten Frauenorganisationen mitgetragen, öffentlich dagegen geäussert hatte sich der Bund Schweizerischer Frauenvereine. Damals besuchte ich die Wirtschaftsmittelschule Bern, und ich erinnere mich noch gut, wie neben einigen Lehrerinnen auch ein paar

Schülerinnen wie ich in violett oder pink gekleidet zur Schule kamen und später an der Kundgebung auf dem Bundesplatz teilgenommen haben.

Auch 20 Jahre später sind viele Forderungen zur tatsächlichen Gleichstellung von Frau und Mann noch immer hochaktuell: Der Lohnunterschied zwischen Frauen und Männern beträgt 20 Prozent. Frauen leisten fast doppelt so häufig unbezahlte Arbeit als Männer.

Es fehlen insgesamt 50 000 Kita-Plätze. Ein Vaterschaftsurlaub, der den Namen verdient, und Elternzeit liegen noch in weiter Ferne.

Achtung. Fertig. Frauen los!

Ein bunter Strauss an Aktionen verschiedener Organisationen, Firmen, Parteien und Gewerkschaften ging deshalb unter dem Titel „Achtung. Fertig. Frauen los!“ gemäss dem Motto „Gleichstellung hat ein Ziel: gleich viel!“ über die Bühne. Frauenorganisationen und Gewerkschaften haben aufgerufen, an dem Tag ab 14 Uhr 06 mit witzigen und kreativen Aktionen am Arbeitsplatz, zuhause und im öffentlichen Raum zu zeigen, wo Frauen und Männer mehr Gleichstellung brauchen. Diese Aktionen zielten darauf ab, ein Ende mit der Gleichstellung fürs Papier zu machen. Faire Löhne fordern, aufhören mit Putzen, ein Zeichen aus dem Fenster hängen, beispielsweise am Arbeitsplatz eine lila Fahne, auf die Strasse gehen, lila als Farbe tragen und vieles mehr.

Aktionen in Bern beinhalteten neben einem Umzug das Pflanzen eines Frauen-Baums auf der Kleinen Schanze mit einer Rede von Gemeinderätin Regula Rytz, eine Push-up Aktion und die Living Library, wo Pionierinnen von ihrem Feminismus-Engagement erzählen. Aktionen in Zürich umfassten ebenfalls eine Kundgebung sowie ein Fest auf dem Kanzlei-Areal. In Basel trafen sich die Frauen zum Frauen-Lunch und zur Party auf dem Theaterplatz. In Genf wurde am Mittag ein Picknick zur Solidarität mit dem Verkaufspersonal, eine Unterschriftensammlung für die Initiative für Mindestlöhne, und ein Umzug mit anschliessendem Fest durchgeführt. Vielen Kundgebungen gemeinsam war ein Trillerpfeifenkonzert der Frauen.

Von der ersten Weltfrauenkonferenz der Basisfrauen, die Anfang März mit rund 1500 Frauen aus über 40 Ländern in der venezolanischen Hauptstadt Caracas stattfand, wurde gar eine Solidaritätsbotschaft zum Aktionstag verabschiedet. Dort fand diese Konferenz übrigens statt, um den 100. Internationalen Tag der Frau zu feiern, den die deutsche Sozialistin und Frauenrechtlerin Clara Zetkin 1910 ausgerufen hatte.

Vieles ist erreicht, vieles ist noch zu tun. Deshalb ist es so wichtig, dass die Frauen vor allem an solchen Aktionstagen solidarisch, zahlreich und unüberhörbar sind und es auch in Zukunft sein werden.

Weitere Informationen: www.14juni2011.ch, auf Französisch: www.14juin2011.ch